

DEPARTEMENT de L'ISERE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
SAINT-EGREVE

PL.1
 N° INSEE
382

Service de l'Urbanisme et de la Prospective
 Bureau des Documents d'Urbanisme (SUP/BDU)
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
 tel: 04.76.70.76.70 fax: 04.76.70.79.10

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		L1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		L2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		L3	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		L4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		L5	Transport d'électricité
	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)		L5	Transport de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques		Int1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels		JS1	Installations sportives
	AC3	Réserves naturelles		PT1	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Transmissions radio-électriques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT3	Protection contre les obstacles
	Ar6	Champs de tir		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		PT4	Elévation relative aux lignes télécom
	EL2	Zones submersibles		T1	Chemins de fer
	EL3	Halage et marche-pied		T2	Survol de téléphériques
	EL4	Remontées mécaniques et pistes de ski		T4	Aéronautiques de balisage
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T5	Aéronautiques de dégivrage
	EL7	Alignements		T8	Radiométriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL10	Parcs nationaux			

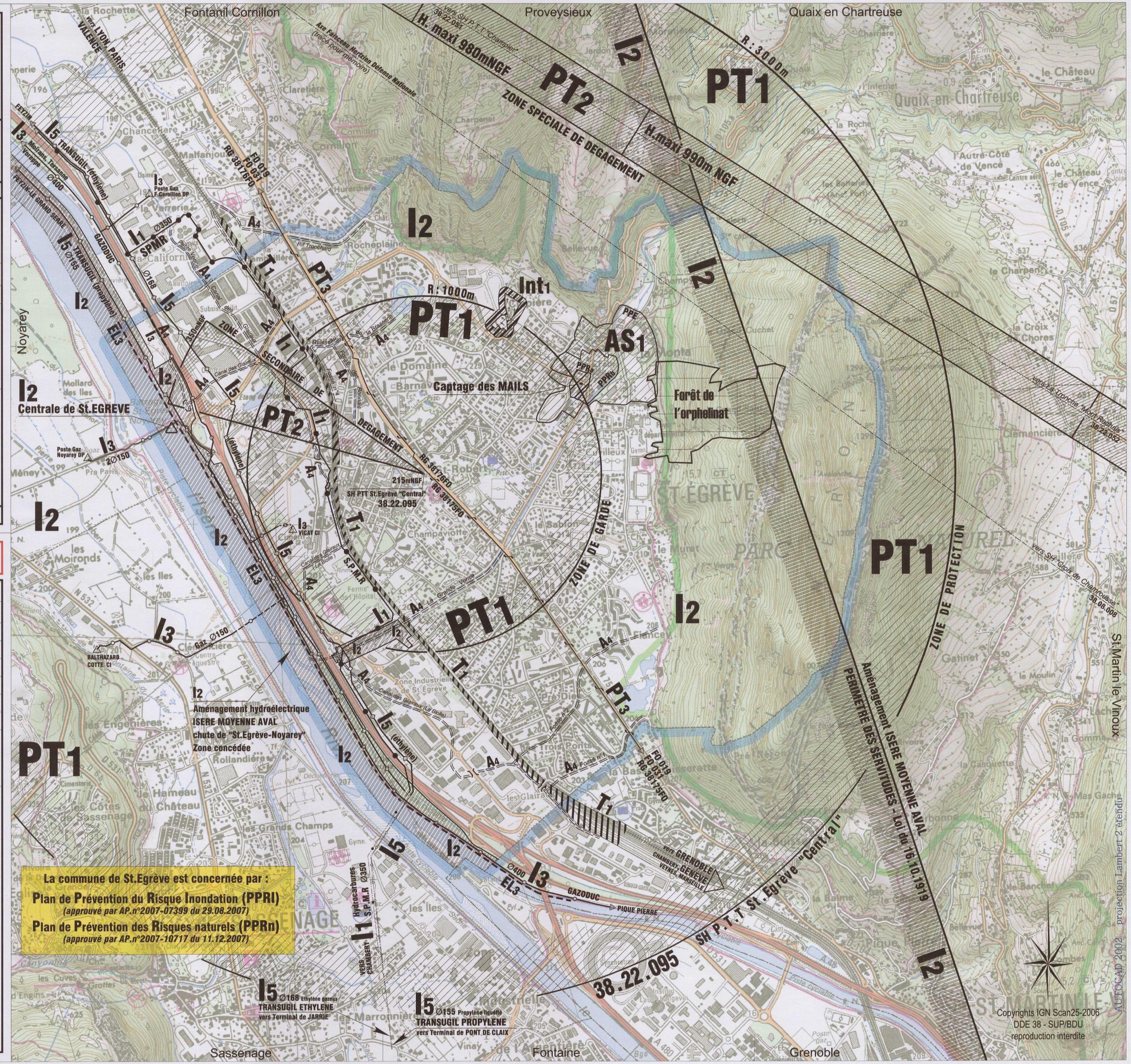
ECHELLE : 1/10.000 ETABLI le : 20.11.02 MODIFIE le : 27.04.2010

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

date	code	nature
11.06.87		Mise à jour pour le P.A.C
25.03.91		Mise à jour pour le P.A.C - Révision n°2 du P.O.S
21.12.92		Mise à jour pour le P.A.C - Révision n°3 du P.O.S
03.11.93		Mise à jour pour le P.A.C - "ZAC Centre".
20.11.02		Mise à jour pour la révision n°4 du P.L.U.
20.05.03		Suppression AC2 périmètre erroné ne concernant pas la commune.
27.04.10	EL2	Suppression du périmètre de zone submersible, remplacé par le PPRI Isère Aval.
	I5	Mise à jour canalisation gaz Moirans-Pique Pierre (points repérés X,Y)
	I5	Mise à jour des canalisations d'éthylène et propylène (points repérés X,Y)
		Mise à jour du périmètre forêt "orphelinat" (données parcellaires ONF). (Servitude A1 abrogée par la Loi d'Orientation Forestière de 2001)
	JS1	Suppression des servitudes après consultation fiches RES (Recensement Equipements Sportifs).

La commune de St.Egreve est concernée par :

- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)**
 (approuvé par AP.n°2007-07399 du 29.08.2007)
- Plan de Prévention des Risques naturels (PPRN)**
 (approuvé par AP.n°2007-10717 du 11.12.2007)



Copyrights IGN Scan25-2006
 DDE 38 - SUP/BDU
 reproduction interdite

AUTOCAD 2002 - projection Lambert 2 étendu